

UNITED NATIONS
ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL



GENERAL
E/CN.12/235
5 Avril 1951
ORIGINAL: FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR
L'AMERIQUE LATINE

Quatrième session
Mexico D.F.
28 Mai 1951

RAPPORT SUR L'IMPORTANCE DES FORETS
ET DE LA PRODUCTION FORESTIERE DANS
L'ECONOMIE LATINO AMERICAINE

(Ce document présenté comme document officiel de la CEPAL sous cote E/CN.12/235 est la reproduction intégrale de l'étude que le Secrétariat du Bureau Latino Américain des Forêts et Produits Forestiers de la FAO a préparée, à titre d'information, pour cette Commission en vue des travaux de sa quatrième session).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION
BUREAU LATINO AMERICAIN DES FORETS
ET PRODUITS FORESTIERS

L'IMPORTANCE DES FORETS ET DE LA PRODUCTION
FORESTIERE DANS L'ECONOMIE LATINO AMERICAINNE

Exposé général, préparé par le Secrétariat du Bureau Latino Américain des Forêts et Produits Forestiers de la FAO, pour présentation à la 4^e Session de la Commission Economique pour l'Amérique Latine.

(Mexico, mai-juin, 1951)

L'IMPORTANCE DES FORETS ET DE LA PRODUCTION FORESTIERE
DANS L'ECONOMIE LATINO AMERICAINE

1) Au cours de sa 2e Session, à la Havane, en juin 1949, la Commission Economique pour l'Amérique Latine, après avoir entendu un exposé du représentant de la Division des Forêts et Produits Forestiers de la FAO a adopté une importante recommandation relative à l'intérêt de la mise en valeur des forêts de ce continent.

Le texte de cette recommandation est donné en annexe I.

2) Le travail international, en matière de forêts et produits forestiers s'est poursuivi au cours des deux dernières années et un exposé plus complet du problème peut être présenté aujourd'hui aux membres de la Commission Economique pour l'Amérique Latine, en particulier à la lumière des discussions de deux récentes réunions de la Commission Latino Américaine des Forêts et Produits Forestiers, à Lima et à Santiago de Chile.

I. LES CONDITIONS GENERALES ET LA SITUATION ACTUELLE EN AMERIQUE LATINE
LES SOURCES DE PRODUCTION - LA FORET

3) Les forêts couvrent plus de 40% de la surface du sol de l'Amérique Latine, soit plus de deux fois l'étendue occupée par les terres cultivées et les pâturages. Ces 800 millions d'hectares représentent environ un quart de la superficie forestière mondiale et donnent à l'Amérique Latine un pourcentage de terres boisées supérieur à celui de n'importe quel autre continent.

4) Etant donné les conditions très différentes qui se rencontrent tant en latitude qu'en altitude, les types et compositions des peuplements forestiers sont extrêmement variables. Toutefois chacun de ces types présente un intérêt soit physique, soit économique et les politiques forestières des pays doivent s'attacher à déterminer les mesures de protection ou de mise en valeur qui doivent leur être appliquées.

5) Les forêts d'Amérique Latine, peuvent, d'une façon très schématique être classées en 3 grandes catégories:

a) Les massifs de forêt dense, d'essences feuillues, des régions basses de la zone intertropicale: Bassins de l'Amazonie, de l'Orenoque du Magdalena, plaines côtières du Mexique, d'Amérique Centrale, de Colombie, d'Ecuador et du Brésil.

Ils présentent au point de vue agricole un intérêt variable. Certains de ces sols sont extrêmement riches et, les conditions climatiques mises à part, seraient excellents pour une colonisation agricole; de vastes étendues, par contre, sont pauvres, et les sols, dès qu'ils ne sont plus protégés par la couverture forestière, se dégradent rapidement. Les conditions de sol et de climat font donc qu'une grande partie de cette zone est nettement à vocation forestière. L'exploitation rationnelle de cette richesse doit constituer la base de son économie.

b) Les forêts résineuses naturelles ou artificielles, des provinces du nord du Mexique, de la région du Parana, de la zone centrale du Chili, de l'Amérique Centrale et des Caraïbes présentent, au point de vue économique un intérêt de premier plan puisque les bois résineux pourvoient à 90% des besoins industriels du monde et que le déficit actuel de production porte principalement sur ces essences.

Si la présence de forêts n'est pas toujours "physiquement" nécessaire sur les sols de ces régions et si d'autres activités agricoles peuvent être envisagées, il n'en reste pas moins qu'une politique d'aménagement d'exploitation, rationnelle et d'industrialisation forestière constitue ici l'activité à long terme la plus rémunératrice.

c) Les forêts feuillues de montagnes qui occupent au Mexique, en Amérique Centrale, en Colombie et sur toute la chaîne des Andes d'importantes superficies présentent un intérêt non seulement pour la production du bois mais surtout pour la conservation des sols. Elles permettent d'assurer la pérennité de l'agriculture de ces régions, principalement dans la zone intertropicale. Or, ces régions sont parfois très peuplées donc cultivées d'une façon intense, et toute leur économie agricole est à la merci d'une politique de protection forestière absolue et souvent même de l'exécution de programmes de reforestation et de

/restauration

restauration des montagnes.

E/CN.12/235
page 5

6) Ce rappel, très schématique, a pour but de montrer la nature des problèmes généraux qui, en matière forestière, se posent en Amérique Latine, problèmes qui ont une influence, tant sur l'économie générale que sur les économies agricoles et forestière du continent.

LA PRODUCTION FORESTIERE ET LA CONSOMMATION LOCALE

7) Les chiffres les plus récents, recueillis par la FAO concernant la production, la consommation et le commerce des produits forestiers dans les pays d'Amérique Latine sont fournis en Annexe II.

8) L'énorme étendue des superficies boisées laisserait supposer que ce continent est un des grands producteurs de bois du monde.

Il n'en est malheureusement rien, car, si les chiffres de production, et de consommation, pris d'une façon globale, peuvent paraître normaux, une décomposition de ces chiffres par catégories d'utilisation (bois de chauffage, à pâte, d'industrie etc) fait apparaître d'étranges anomalies.

9) En 1947, on estimait que 93% de la consommation latine américaine était constituée par du bois de feu. (1,1m³ par habitant et par an) alors que les sciages n'entraient que pour 5% dans cette consommation et les bois de pâte pour 2%.

La consommation de sciages, qui est la plus facile à contrôler était de 1,2 millions de standards, soit 9 millions de m³ de grumes ce qui ne représentait que 1/17e des besoins en sciages de l'Amérique du Nord et qui n'était que de peu supérieure à la consommation des 10 millions d'habitants d'Australie et de Nouvelle Zélande. En ce qui concerne les bois de pâte, la consommation, quoique faible (7 kgs par habitant, soit la moitié de la moyenne mondiale) peut néanmoins être considérée comme normale pour l'ensemble d'un continent en voie de développement.

10) Bien que ses besoins en bois d'industrie soient exceptionnellement faibles, l'Amérique Latine est néanmoins obligée, pour les satisfaire, à recourir à des importations considérables de produits forestiers, en particulier de sciages résineux, de pâtes de bois et de papiers.

Les statistiques 1948, encore très incomplètes, (il manque en effet l'Argentine, le Chili et le Mexique pour ne citer que les pays les plus importants dans ce domaine), accusent une valeur de 75 millions de

/dollars pour

dollars pour importation de produits forestiers en Amérique Latine, contre 63 millions d'exportations.

Ainsi, ce continent, malgré son énorme potentiel de richesses forestières, doit-il être classé, à l'heure actuelle parmi les régions du monde dont la balance commerciale accuse un solde déficitaire pour le poste des produits forestiers.

II. LES PERSPECTIVES ACTUELLES REGIONALES ET INTERNATIONALES

11) C'est certainement en Amérique Latine que la tendance à un développement économique rapide est la plus sérieuse. Il est incontestable que cette tendance est à encourager puisqu'elle constitue un des instrument qui doit assurer une amélioration générale du standard de vie des populations.

Dans les pays qui subissent une telle évolution la principale et la plus discernable des tendances de la consommation est la tendance à l'augmentation et cela est particulièrement net pour le bois et les produits usinés à base de bois.

Compte tenu de certains besoins urgents, non satisfaits, qui dans certains domaines comme l'habitation sont énormes dans presque tous les pays; compte tenu du taux actuel de consommation qui est, comme nous l'avons vu, extrêmement bas pour les bois d'industrie; compte tenu de l'augmentation constante des chiffres de population des pays et compte tenu également de la tendance générale à un accroissement de la consommation par tête d'habitant dans les régions en voie de développement économique, il nous faut prévoir un Amérique Latine, à brève échéance, une augmentation notable de la consommation de bois.

12) Cette tendance à une augmentation de la consommation de bois ne se limite pas à l'Amérique Latine et les besoins généraux du monde s'accroissent d'année en année.

Toutes les estimations de la FAO font apparaître une pénurie mondiale prolongée de bois de sciages, en particulier en Europe et en Extrême-Orient. La pénurie européenne, déjà sérieuse du fait des dévastations de guerre et des besoins de reconstruction va en s'accroissant et le déficit est évalué à environ 1 million de standards pour 1952. Un déficit en sciages, d'une importance appréciable existe également pour le Moyen-Orient.

La situation mondiale de la pâte de bois est caractérisée par une pénurie encore plus sérieuse et la Conférence FAO de Montréal, sur les

/problèmes mondiaux

problèmes mondiaux de la pâte de bois, a abouti à des conclusions frappantes. Les évaluations pour 1955 montrent que l'Europe, qui fournissait de la pâte à toutes les autres régions excepté l'Amérique du Nord, produira juste assez pour couvrir ses propres besoins.

13) La seule façon de subvenir à ces besoins régionaux et mondiaux accrus est de mettre en oeuvre d'une façon de plus en plus intensive toutes les possibilités offertes par les terres forestières existantes, ainsi que toutes les possibilités offertes par les nouvelles techniques de transformation et d'utilisation des produits de la forêt.

On ne peut guère compter sur un accroissement notable de la production des forêts européennes et nord-américaines, depuis longtemps déjà exploitées rationnellement, et souvent même surexploitées depuis les hostilités. A moins que l'URSS n'entre en scène dans un proche avenir pour combler une partie de ce déficit, ce qui n'est pas prévisible à priori, il nous faudra faire appel, soit à la mise en exploitation des massifs forestiers encore vierges, soit à des reboisements intensifs sur terrains improductifs ou économiquement à vocation forestière.

14) Les menaces de conflits internationaux créent, de leur côté, à travers le monde entier des besoins accrus pour toutes les matières premières. De nouvelles sources de production sont donc recherchées, autant que possible assez éloignées des théâtres d'opérations éventuels.

15) L'Amérique Latine possède un potentiel de richesses forestières qui lui permet, s'il est exploité, de subvenir à l'ensemble de ses besoins propres et à une partie des besoins mondiaux, aussi bien de paix que de guerre.

L'exploitation de ces richesses doit également permettre de diversifier la production des pays dont l'économie traditionnelle est, jusqu'à aujourd'hui, dangereusement basée sur l'exportation d'une seule denrée agricole ou matière première industrielle.

Enfin, nous avons vu que, les statistiques très incomplètes indiquent des importations de l'ordre de 75 millions de dollars de produits forestiers; l'Amérique Latine en assurant sa propre consommation évitera une importante sortie de devises et assainira ses finances extérieures.

16) L'offre mondiale étant dès aujourd'hui supérieure à la demande, et cette tendance allant en s'amplifiant, les marchés pour une nouvelle

/production

production seront faciles à trouver et à conserver. Ces perspectives actuelles extrêmement favorables doivent être exploitées sans délais car il est indispensable de profiter d'une période de pénurie pour habituer les grands marchés mondiaux à consommer des produits forestiers nouveaux pour eux.

Il faut d'ailleurs signaler que l'existence d'importants marchés locaux ou régionaux, susceptibles de servir de volant et d'absorber les classes inférieures de production, constitue un facteur très favorable pour une installation à long terme sur les marchés mondiaux.

III. LES CONDITIONS TECHNIQUES DE MISE EN VALEUR DES FORETS LATINO AMERICAINES

17) En ce qui concerne les conditions techniques de mise en valeur rationnelle des forêts latino américaines, deux cas très différents sont à envisager selon qu'il s'agit des massifs résineux subtropicaux et tempérés ou des forêts feuillues hétérogènes tropicales.

18) Les techniques de transformation et d'utilisation des bois résineux sont bien connues et aisément transposables d'une essence et d'une région du monde, à l'autre. Le problème de la mise en valeur est donc, à ce point de vue très simple et il s'agira surtout de rationaliser, de diversifier, de moderniser et de développer les industries existantes. Il faudra produire en quantités commerciales des produits de qualité, bien usinés, bien présentés, parfaitement conditionnés, et à des prix permettant une consommation locale importante et surtout leur introduction sur de nouveaux marchés extérieurs.

19) Si l'on met à part les bois de luxe et quelques essences utilisées localement par l'industrie, la matière première fournie par les forêts feuillues hétérogènes tropicales est en général peu connue, aussi bien en ce qui concerne ses conditions de transformation et d'usinage, que pour ses possibilités réelles d'utilisation. L'hétérogénéité constitue en outre un inconvénient sérieux aussi bien pour l'exploitation que pour l'usinage, mais les études entreprises depuis plusieurs années sur divers continents, tant en laboratoires qu'en usines-pilotes ont montré que ces transformations et ces utilisations étaient aujourd'hui

/techniquement

techniquement et économiquement possibles. Les industries mécaniques (sciages, contreplaqués) sont parfaitement au point et d'excellents résultats ont été obtenus dans le domaine des industries chimiques et mi-chimiques (pâtes, agglomérés).

La production de pâtes à papier par cuisson de mélanges hétérogènes de bois feuillus tropicaux présente un intérêt de tout premier plan pour l'Amérique Latine comme pour l'ensemble du monde, aussi la Commission Latino Américaine des Forêts et Produits Forestiers, a-t-elle, au cours de sa dernière session, pris une importante recommandation afin de stimuler les recherches et les réalisations dans ce domaine. (Annexe III).

20) En fait, au point de vue économique le problème consiste surtout à exploiter à fond toutes ces forêts afin d'éviter soit "l'écremage" des bonnes essences qui était seul pratiqué jusqu'à présent en forêt équatoriale, soit la perte d'importantes quantités de déchets d'usinage qui était à déplorer dans presque tous les cas.

Pour arriver à ce résultat, la création de combinats sylvicoles ou centres d'industries forestières diverses mutuellement complémentaires, est nécessaire. De tels centres sont actuellement à l'étude en Amazonie brésilienne, ainsi que dans les forêts feuillues hétérogènes du sud du Chili. Le principe a fait ses preuves en Europe et en Amérique du Nord avec des peuplements résineux. Il présente un intérêt beaucoup plus grand en forêt équatoriale mais pose encore quelques problèmes techniques qu'il nous faudra résoudre petit à petit. Les résultats des récentes expériences africaines pourront être utilisés et le Programme d'Assistance Technique des Nations Unies doit nous aider à surmonter certaines difficultés temporaires.

IV. LA POLITIQUE FORESTIERE DES PAYS D'AMERIQUE LATINE

21) Nous avons vu au début que, selon les cas (nature et position des massifs forestiers), la politique forestière devait être une politique de protection ou une politique de mise en valeur. Bien souvent, lorsqu'il s'agit de terrains à vocation forestière, ces deux concepts, loin de s'opposer, s'allient parfaitement.

/22) On a souvent

22) On a souvent dit, à tort, qu'on ne perdait rien à laisser intactes les forêts d'Amérique Latine, puisque leur protection est souvent nécessaire pour l'agriculture des régions voisines, puisque la forêt est la seule utilisation possible de certaines terres et surtout parce qu'elles constituent des réserves précieuses pour les générations à venir. Or, une forêt vierge ne protège pas mieux le sol qu'une forêt aménagée et rationnellement exploitée, et économiquement, elle ne constitue pas un atout sérieux puisque chaque année, il se perd, sans profit, autant de bois qu'il en pousse. Procéder au plus tôt à une exploitation intensive n'équivaut donc pas à détruire des réserves d'avenir, mais à faire fructifier, et souvent prospérer un capital qui doit être productif.

23) L'élaboration des politiques forestières est de compétence gouvernementale, mais la FAO est en mesure, si les pays le désirent, d'aider à cette élaboration en particulier par l'intermédiaire du Programme d'Assistance Technique des Nations Unies.

Les programmes, une fois préparés, doivent être réalisés et, surtout en ce qui concerne les politiques de mise en valeur des massifs forestiers, ces réalisations posent des problèmes pratiques dont la solution préoccupe tout particulièrement les Gouvernements, et qui ne sont pas toujours de la compétence d'une seule organisation internationale.

24) Dans ce domaine qui nous intéresse aujourd'hui, la politique forestière doit donc s'attacher:

- a) à organiser et à mobiliser les sources de production;
- b) à rechercher pour les produits les meilleurs marchés régionaux et mondiaux.

La politique de production doit donc être intimement liée à une politique commerciale. En dehors des contingences purement techniques que nous avons précédemment étudiées, elle nécessite, pour être mise en oeuvre, des crédits, du matériel et du personnel (spécialistes et main-d'oeuvre).

25) D'importants capitaux sont nécessaires pour l'équipement des

/industries

industries forestières modernes, mais ces investissements éviteraient les importations coûteuses et, de plus, il est apparu que ces capitaux pourraient facilement être rémunérés et amortis par les seules exportations de sciages.

La Commission Latino Américaine des Forêts et Produits Forestiers a longuement étudié cet aspect du problème et la recommandation prise au cours de la dernière Session, à Santiago, et donnée en Annexe IV, attire l'attention des Gouvernements sur la nécessité d'études d'ensemble, et sur l'intérêt d'une collaboration étroite entre les diverses organisations internationales intéressées à cet aspect particulier du développement économique (FAO, CEPAL, Banque Internationale).

26) Une première enquête, sur les besoins des pays d'Amérique Latine en matériel et outillage nécessaires pour le développement des ressources forestières, avait été effectuée par le Bureau Régional de la FAO et après examen par la Commission des Forêts et Produits Forestiers, les résultats en avaient été soumis à la Commission Economique pour l'Amérique Latine, au cours de sa session à la Havane.

Les études ultérieurement effectuées, tant par le Bureau Régional que par la Section d'Equipement de la Division des Forêts et Produits Forestiers permettent de renseigner les Gouvernements et les industriels sur les divers types de matériel adaptés aux conditions locales, ainsi que sur les sources d'équipement les plus avantageuses, en Amérique Latine, dans les pays à monnaie faible et dans la zone dollar.

27) Une difficulté est incontestablement de trouver les chefs d'industrie et les compétences nécessaires. Le Programme d'Assistance Technique des Nations Unies constitue une possibilité remarquable, déjà utilisée dans plusieurs pays pour l'élaboration des politiques forestières et des plans généraux de production, ainsi que pour la mise au point de questions techniques spéciales. Par ailleurs, le Bureau Régional, qui travaille en liaison étroite avec IRO et ILO est en mesure de fournir aux pays des candidatures de techniciens étrangers disponibles pour des emplois permanents dans les nouvelles industries.

28) La Commission Latino Américaine des Forêts et Produits forestiers de la FAO et le Comité de travail de la CEPAL pour le Développement Economique et l'immigration, ont étudié conjointement le problème de la main d'oeuvre sous l'angle du développement de la production forestière.

Les résultats de ces études et discussions sont donnés en Annexe V.

29) Pour une bonne solution des problèmes commerciaux et afin de préparer dès aujourd'hui des débouchés permanents pour la production forestière latino américaine, la Commission des Forêts et Produits Forestiers avait recommandé à la FAO de maintenir étroitement les contacts existants non seulement avec la CEPAL, mais aussi avec la Commission Economique pour l'Europe et le Comité des Bois FAO-ECE, et de coopérer avec les firmes commerciales européennes et latino américaines pour favoriser les contacts directs. La Commission Latino Américaine des Forêts et Produits Forestiers désire être constamment tenue au courant des besoins et des possibilités du continent européen, afin d'orienter convenablement son action, et les pays Latino Américains désirent de leur côté être informés des nécessités et des possibilités de chacun afin d'organiser leurs échanges commerciaux dans le cadre de l'Amérique Latine.

L'action ne se limite d'ailleurs pas aux sciages résineux, elle s'étend aux produits forestiers sous toutes leurs formes, y compris particulièrement les bois feuillus et les produits forestiers secondaires dont certains de grande importance économique, peuvent, par une action commune, trouver de nouveaux débouchés intéressants.

Toujours dans le domaine commercial la Commission a demandé aux Gouvernements d'Amérique Latine de prendre les mesures nécessaires afin que les règles de conditionnement commercial à appliquer aux divers produits forestiers soient aussi strictes qu'en Europe et en Amérique du Nord. Ces derniers marchés sont des marchés exigeants et si nous voulons les conquérir, il nous faudra nous plier aux exigences des acheteurs.

30) Les transports maritimes constituent un des graves problèmes affectant le commerce des bois et les prix élevés actuellement

/pratiqués

pratiqués constituent un obstacle au développement de la production et du commerce international. Le Bureau régional a déjà établi les contacts nécessaires avec la Commission Internationale des Forêts, afin d'étudier les possibilités de réduction des tarifs pour le transport des bois, ainsi que l'amélioration des conditions de chargement.

CONCLUSIONS

31) La Commission Economique pour l'Amérique Latine avait, au cours de sa Seconde Session, montré le grand intérêt qu'elle portait aux problèmes de la mise en valeur des massifs forestiers. La Commission Latino Américaine des Forêts et Produits Forestiers de la FAO et le Bureau technique régional se sont attachés depuis, à certains aspects de ces problèmes et, grâce au Programme d'Assistance Technique des Nations Unies, une aide directe peut être apportée aux Gouvernements pour l'élaboration de leurs politiques forestières et de leurs plans de production.

La mise en oeuvre de ces politiques et la réalisation de ces plans posent des séries de problèmes qui bien souvent ne pourront être résolus que par une action commune des diverses organisations nationales et internationales intéressées.

La Commission Latino Américaine des Forêts et Produits Forestiers considère que le développement des ressources forestières constitue souvent un des aspects principaux des politiques de développement économique et que de toute façon, il ne doit jamais être négligé lors de l'élaboration de ces politiques.

Par contre elle estime qu'il est indispensable que le développement forestier soit toujours coordonné avec les autres éléments de l'économie des pays.

La CEPAL et la Commission des Forêts ont donc réciproquement besoin de s'informer et de se consulter lors de l'étude de ces problèmes. Une collaboration plus directe et plus étroite devra même, dans certains cas, s'établir entre ces deux organisations internationales pour l'établissement de plans rationnels.

Appendice II
Production, Consommation et Commerce des Produits Forestiers en Amérique Latine
Renseignements Extraits des Annuaires Statistiques des Produits Forestiers par la FAO (1947-48-49-50)

P a y s	Sciages 1000 m ³ (s)			Pâte de bois 1000 m ³		Bois de chauffage et a charbon 1000m ³ (t)		Bilan total des produits forestiers 1000 m ³ (i)				Valeur			
	Pro- duction	Im- port	Ex- port	Con- som.	Pro- duct	Im- port	Con- som.	Produc- tion	Im- port	Ex- port	Consom- mation	Impor- tation	US\$		
	32	3	...	4.225	655	3.484	151	216	94.000	101.400	640	1.240	100.800	27.864	54.382
Bolivia	...	32	3	60	15
Bresil	47	4	15	36	47	15	36	191	320	11	80	250	1.299	1.110	...
Guyane Anglaise	31	1	26	6	31	1	26	13	100	2	60	40	210	2.959	...
Honduras Britannique	536	6	117	425	13	33	46	3.682	6.700	150	220	6.630
Chili	50	4	...	54	-	19	19	75	630	75	-	700	221	48	...
Colombie	30
Costa Rica	108	257	...	365	-	2	2	640	1.500	430	-	1.900	7.714
Cuba	59	1	7	53	-	2	2	161	340	8	25	323	2.472	345	...
Rep.Dominicaine	...	4	20
El Salvador	...	1	300	460	30	40	450
Guatemala	49	4	...	53	1.633	1.600	7	2	1.600	351	54	...
Haiti	88	...	-	1	1	3	150	...	517	2.589	...
Honduras	278	1.063	3.500	55
Mexique	40	90
Nicaragua	56	79	6	129	-	15	15	1.244	460	170	10	620	2.728	380	...
Puerto Rico	12	2	2	12	2.332	2.300
Suriname	200	58	300	7	40	270	164	344	...
Trinité	...	84	58	140	140	6.070	159	...
Uruguay	354	31	3	382	-	29	29	1.460	1.500	810	-	2.300	6.389
Venezuela	4	40	...	44	-	37	37	112	810	200	5	1.000	14.102	50	...
Antilles Anglaises	-	3	3	35	41	90	30	100	6.444	678	...
Antilles Neerlandaises	...	24	-	...	840

(-) Néant
(...) Non disponible.

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Deuxième Session - La Havane - Juin 1949

MISE EN VALEUR DES FORETS

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

CONSIDERANT que les forêts de l'Amérique latine représentent un quart des ressources forestières du monde, mais que, malgré cela, leur contribution actuelle à l'économie de la région et à l'économie mondiale est insignifiante;

CONSIDERANT en outre que la mise en valeur de telles ressources fondée sur les techniques industrielles modernes, sur une exploitation scientifique des forêts et sur un reboisement méthodique pourrait contribuer de façon notable au bien-être des nations de l'Amérique latine, faciliter la rationalisation et l'expansion de la production agricole et marquer un progrès important dans le peuplement de terres nouvelles et la création, dans des régions rurales, d'une activité industrielle, source d'emploi;

PREND ACTE de la création par la FAO d'une Commission des forêts et des Produits Forestiers pour l'Amérique Latine, disposant des services d'un bureau régional dont le siège est situé à Rio de Janeiro et;

- 1) RECOMMANDE aux gouvernements de faire figurer dans leurs programmes le développement des industries forestières et la conservation des ressources forestières;
- 2) INVITE le Secrétaire exécutif (a) à prendre, de concert avec le Directeur général de la FAO, des dispositions en vue d'encourager le développement des industries forestières de l'Amérique Latine grâce aux efforts réunis des deux organisations, et (b) de rechercher, en utilisant les études sur le commerce international que le Secrétaire exécutif doit entreprendre, les mesures pratiques permettant de développer et de stimuler les exportations des produits forestiers de l'Amérique

Latine vers les autres parties du monde;

3) PRIER INSTAMMENT les organisations internationales intéressées de procéder à des études en vue de déterminer les emplacements convenables pour l'installation d'industries forestières modernes. Ces études devront préalablement être approuvées par les gouvernements intéressés et prendre en considération les possibilités de financement nationales et étrangères.

COMMISSION LATINO AMERICAINE DES FORETS ET PRODUITS

FORESTIERS

Troisième Session - Santiago de Chile
décembre 1950

L'UTILISATION CHIMIQUE DES BOIS

- 1) Au cours de cette discussion, la Commission a cherché tout d'abord à faire le point de la situation dans le domaine des possibilités d'utilisations chimiques des bois tropicaux. Elle disposait à cet effet d'un important travail présenté par la délégation française et d'un exposé de synthèse préparé par le Secrétariat. La discussion s'est rapidement étendue aux bois des régions tempérées du fait que, dans certains cas, les problèmes qui se posent sont de même nature.
- 2) En ce qui concerne les techniques de transformation, la Commission considère que son intérêt doit se porter, d'une part sur celles qui permettent une utilisation plus complète de la forêt tropicale, d'autre part sur les procédés de fabrication permettant un traitement de mélanges hétérogènes, parfois complexes, d'essences forestières feuillues, tropicales ou tempérées.
- 3) La Commission est d'accord sur le fait, qu'aujourd'hui les principes de plusieurs procédés permettant d'arriver à ce résultat sont au point scientifiquement et que, pour certain d'entre eux, les techniques ont déjà été arrêtées, tant en laboratoire qu'en usines-pilotes.
- 4) La Commission qui considère ces problèmes comme d'intérêt général pour tous les pays d'Amérique Latine, désirerait donc que la FAC aide à mettre au point ces techniques d'une façon définitive, jusque sur le plan industriel. En conséquence elle;
RECOMMANDE A LA FAC, d'étudier les possibilités d'aide qui peuvent être fournies aux pays d'Amérique Latine pour le développement des techniques industrielles intéressant la transformation chimique des bois de ce continent. Pense que de telles études doivent être effectuées actuellement

/en Amérique

en Amérique Latine, à proximité des forêts à utiliser, de façon à ce qu'elles soient entreprises dans des conditions convenables tenant compte des facteurs locaux et des problèmes économiques.

SUGGERE, étant donné l'urgence de ce problème, que les laboratoires et les installations industrielles qui existent sur ce continent soient utilisées au maximum, et qu'il soit fait appel autant que possible, à l'aide des techniciens qui ont déjà une expérience de ces problèmes particuliers.

DEMANDE A LA FAO, d'étudier les possibilités d'utiliser les fonds de l'Assistance Technique pour ces études et suggère que, dans l'intérêt commun, une partie de certaines contributions nationales à ce programme puissent être ainsi directement utilisées.

COMMISSION LATINO AMERICAINE DES FORETS ET PRODUITS

FORESTIERS

Troisième Session - Santiago de Chile
décembre 1950

L'ASPECT FINANCIER DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN

MATIERE FORESTIERE

- 1) Au cours de la discussion des problèmes d'Assistance Technique, de même que lors des études sur les possibilités d'immigration en Amérique Latine, en relation avec le développement forestier, la Commission a noté que ces problèmes présentaient toujours un aspect financier important.
- 2) La Commission note également que, généralement, le développement des ressources forestières doit être coordonné avec les autres éléments de l'économie du pays. Les aspects forestiers du problème doivent donc être étudiés en liaison avec les développements envisagés dans les domaines agricoles et industriels.
- 3) La Commission pense que les missions d'Assistance Technique qui doivent travailler dans un pays devraient généralement comprendre des techniciens compétents, capables d'étudier et de conseiller sur les aspects forestiers des problèmes.

Dans ces conditions, la Commission:

RECCMANDE que, lorsque les Gouvernements préparent leurs programmes d'Assistance Technique, ils reconnaissent: (a) la nécessité d'inclure, dans les études, les aspects et les besoins financiers pour les projets proposés en matière forestière, (b) l'intérêt que présente, au cours des études l'examen avec les autorités gouvernementales compétentes, des possibilités qu'aurent les pays, d'utiliser leurs propres ressources financières pour la mise en oeuvre des projets proposés en matière forestière, (c) la possibilité et la nécessité de collaboration avec l'ECLA, la Banque Internationale et les autres organisations de crédit pour l'examen des aspects financiers des projets proposés en matière forestière.

COMMISSION LATINO AMERICAINE DES FORETS ET PRODUITS
FORESTIERS

Troisième Session Santiago du Chile
décembre 1950

LES PROBLEMES DE MAIN D'OEUVRE ET D'IMMIGRATION ET LE
DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION FORESTIERE

- 1) La Commission tient à montrer l'importance qu'elle attache aux possibilités de développement de la production forestière en relation avec l'immigration.
- 2) Les problèmes que pose le développement forestier en Amérique Latine étant des problèmes de développement économique, ils présentent, non seulement un côté technique qui intéresse directement la FAO, mais aussi des aspects économiques financiers et de main d'oeuvre pour lesquels l'aide de l'ECLA, de l'ILO et des diverses autres Organisations Internationales Spécialisées est importante. La Commission, qui avait tout d'abord reconnu l'importance de ces questions, considère maintenant qu'elles doivent être étudiées à travers tous ces aspects en considérant chacun des projets spécifiques et concrets capables d'être rapidement mis en oeuvre, comme faisant partie de programmes généraux tenant compte d'une politique forestière intéressant un pays tout entier ou une région naturelle dans son ensemble.
- 3) La Commission pense que, dans la majorité des cas, la seule solution au problème est dans des mouvements de population vers les zones à développer. Elle considère également que le concept de Combinat Sylvicole avec industries forestières intégrées, préconisé par la FAO, constitue, au point de vue social, comme d'ailleurs aux points de vue technique et économique, la formule vers laquelle il faut tendre. La nature et le volume des mouvements de main d'oeuvre variera selon les cas. Ils pourront être envisagés, soit en provenance de régions voisines, soit en provenance d'autres pays, c'est à dire sous forme d'immigration et les conditions de ces mouvements de main d'oeuvre /ainsi que la

nature même des besoins dépendront des caractéristiques physiques, climatiques et humaines des zones à développer.

4) Dans la zone tempérée et subtropicale, la Commission considère que les projets qui impliquent une immigration des pays d'Europe, qui disposent de surplus disponibles de populations et de techniciens, sont de nature à jouer un rôle important et de longue haleine dans le développement des projets forestiers et ceci dans l'intérêt mutuel des pays d'Europe et des pays d'Amérique Latine.

5) Dans les régions tropicales et équatoriales, les problèmes de recrutement de main d'oeuvre pour les besoins du développement forestier, sont également importants et souvent plus complexes. Ce qu'il faut surtout, c'est obtenir une main d'oeuvre qui soit adaptée aux conditions climatiques particulières. Dans les régions dans lesquelles l'installation de cette main d'oeuvre présente des difficultés spéciales, la mécanisation intensive constituera une des solutions permettant de résoudre cette difficulté. Lorsqu'une immigration sera envisagée, l'installation des immigrants devra être préparée après une étude très sérieuse de leurs besoins, compte tenu des conditions locales. L'immigration Européenne sera envisagée d'une façon limitée.

La Commission:

ATTIRE L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS MEMBRES, sur l'importance de l'immigration comme facteur intervenant dans le développement des possibilités d'exploitation des ressources forestières:

RECOMMANDE AUX GOUVERNEMENTS MEMBRES, d'entreprendre, dès que possible, dans ce but, des études générales, envisageant le problème forestier dans le cadre de l'économie du pays;

SUGGERE QUE LES GOUVERNEMENTS MEMBRES, sur la base des possibilités offertes par le Programme d'Assistance Technique des Nations Unies, sollicitent que des missions soient mises à leur disposition afin de les assister dans leurs études qui devront couvrir tous les aspects du problème et spécialement celui des ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre des projets;

SUGGERE ENSUITE AUX GOUVERNEMENTS MEMBRES, d'élaborer rapidement des projets spécifiques intéressant à la fois le développement forestier

/et l'immigration

et l'immigration. Lorsque la mise en oeuvre de tels projets présentera des difficultés d'ordre technique, économique, financier ou de main-d'oeuvre, que les Gouvernements ne seront pas en mesure de résoudre par leurs seuls moyens, et qui seront de la compétence des Organisations Internationales, ces gouvernements pourront demander, pour leur solution, l'assistance de ces Organisations, spécialement de la FAO, du Secrétariat de l'ECLA par l'intermédiaire du Comité de Travail pour le Développement Economique et l'Immigration dans lequel ILO et les autres agences intéressées dans les problèmes d'immigration sont intéressées, et de la Banque Internationale de Reconstruction et Développement.

6) Afin de faciliter la coordination entre l'offre et la demande de main d'oeuvre et plus particulièrement en ce qui concerne les techniciens; DEMANDE A LA FAO, en coopération avec le Bureau Latino Américain de la main d'oeuvre de l'Organisation Internationale du Travail et avec les Bureaux Régionaux de l'Organisation Internationale des Réfugiés, de continuer à recueillir les informations sur les offres d'emplois, à les classer selon les spécifications, et à les diffuser parmi les organismes nationaux intéressés.

RECOMMANDE AUX GOUVERNEMENTS, d'établir à cet effet des bureaux de main d'oeuvre ou des sections spéciales pour le placement des techniciens de la forêt et du bois, qui rechercheront, pour les satisfaire, les besoins en spécialistes dans les différentes branches de l'activité forestière et des industries du bois. Signale que le bureau Latino-Américain de main d'oeuvre de ILO peut aider les Gouvernements pour l'établissement de tels Services.